

PROGRAMME DE FORMATION

Recyclage

ELECTRICITE : Travaux d'ordre non électrique
BO HO HOV Exécutant



Durée de la formation

1 jour - 7 heures



Les + de la formation

Le contenu du stage intègre l'évolution des textes réglementaires liés à la formation en habilitation électrique



Public

Les travailleurs qui effectuent des opérations :

- Sur ou au voisinage des installations électriques en exploitation
- Sur des installations en construction au voisinage d'autres installations en exploitation



Prérequis

- Être âgé de plus de 18 ans
- Maîtriser les bases de base en français
- Être titulaire d'une attestation de compétence de moins de 3 ans délivrée à l'issue d'une formation initiale ou de la dernière formation de recyclage de même catégorie.



Lieux

- **BTP CFA Vienne**
3 rue de Chantejeau, 86280 Saint-Benoît
05 49 57 14 66 www.btpcfa-vienne.fr/
- **BTP CFA Charente-Maritime**
11 rue de l'Ormeau de Pied - 17100 SAINTES
05.46.74.37.22 www.btpcfa-charente-maritime.fr
- **BTP CFA Charente**
Allée du Chef Luc - 16260 Chasseneuil-sur-Bonnieure
05.49.57.11.34 www.btpcfa-charente.fr



Objectifs de formation

L'objectif du recyclage et du suivi de l'habilitation est d'entretenir et de compléter, le cas échéant, les savoirs et savoir-faire

La périodicité recommandée du recyclage est de 3 ans. Pour une pratique occasionnelle ou exceptionnelle, elle peut être ramenée à 2 ans. Toutefois, il appartient à l'entreprise qui le souhaite de mettre en place un recyclage plus fréquent



Contenu de la formation

Module 1 - Thèmes communs au recyclage

- Retour d'expérience
- Grandeurs électriques rencontrées lors des différentes opérations
- Effets du courant sur le corps humain
- Ouvrages ou installations : limites et reconnaissance des matériels
- Zones d'environnement et leurs limites
- Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
- Protection collective : mesures, équipements et signalisations
- Équipements de travail utilisés : risques et mise en œuvre
- Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
- Évaluation du risque électrique

Module 3 - Thèmes spécifiques BO HO HOV Exécutant

- Acteurs concernés par les travaux (rôle et fonction)
- Habilitation indice 0 : limites, analyse des risques et mesures de prévention

Validation de la formation



- Attestation d'aptitude pédagogique à la prévention des risques d'origine électrique : test avec pourcentage de réussite fixé à 75%.
- Dans le cas où le candidat ne peut mettre en œuvre l'ensemble des compétences attendues, il se verra délivrer une attestation de suivi de la formation

Moyens pédagogiques et supports

Exposés / Diaporamas / Débats
Études de cas / Applications pratiques
Plateforme pédagogique de formation
Support pédagogique



BTP CFA POITOU-CHARENTES

Association paritaire régionale des CFA BTP de la Charente, Charente-Maritime et de la Vienne - N° SIRET : 301 075 339 00053 - Code APE : 8532Z
Enregistrée sous le numéro 54 86 01317 86. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État (Art. L6352-12 du Code du travail)